

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE

UN LIBRARY

NOV 23 1979

UN/SA COLLECTION



Distr.  
GENERALE

A/34/708  
21 novembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session  
Points 87 et 98 de l'ordre du jour

AUTRES METHODES ET MOYENS QUI S'OFFRENT DANS LE CADRE DES  
ORGANISMES DES NATIONS UNIES POUR MIEUX ASSURER LA JOUISSANCE  
EFFECTIVE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Incidences administratives et financières du projet de résolution I recommandé  
par la Troisième Commission (A/34/704, par. 31)

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Ali Ben-Said KHAMIS (Algérie)

1. A sa 55ème séance, le 21 novembre 1979, la Cinquième Commission, conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, a examiné l'état présenté par le Secrétaire général (A/C.5/34/42) concernant les incidences administratives et financières du projet de résolution I recommandé par la Troisième Commission (A/34/704, par. 31).
2. Dans l'état considéré, le Secrétaire général a indiqué que l'application du projet de résolution entraînerait des dépenses supplémentaires d'un montant de 12 000 dollars.
3. Dans un rapport présenté verbalement en séance, le Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a indiqué que ce Comité approuvait le crédit demandé par le Secrétaire général.

DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

4. La Cinquième Commission a décidé sans opposition d'informer l'Assemblée générale que, si elle adoptait le projet de résolution I recommandé par la Troisième Commission (A/34/704, par. 31), un crédit supplémentaire de 12 000 dollars serait demandé au chapitre 23 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981.

5. Les explications de vote figurent dans le compte rendu analytique de la séance (A/C.5/34/SR.55).

-----